



## Parc naturel marin du golfe du Lion Conseil de gestion du 19 octobre 2017

### Délibération n°2017-024

#### Désignation des lauréats de l'appel à projets 2017

- VU le code de l'environnement
- VU le décret n°2016-1842 du 26 décembre 2016 relatif à l'Agence française pour la biodiversité
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU l'arrêté conjoint en vigueur du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU le règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion, en vigueur
- VU le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU la délibération du conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées n°2015-12 du 31 mars 2015 portant délégations données au conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion pour fixer les modalités et critères d'attribution des concours financiers pour certains types d'opérations définies au plan de gestion
- VU la délibération du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion n°2015/004 du 12 mai 2015 relative aux modalités d'attribution des concours financiers par appel à projets du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU la délibération du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité n°2017-05 du 21 février 2017 portant délégations données aux conseils de gestion des parcs naturels marins pour fixer les modalités et critères d'attribution des concours financiers pour certains types d'opérations définies aux plans de gestion respectifs
- VU la délibération du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion n°2017-018 du 22 juin 2017 relative à l'approbation de l'appel à projets 2017 du Parc naturel marin du golfe du Lion

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer

CONSIDERANT le règlement de l'appel à projets 2017, et son dossier de candidature associé, qui détaille les trois thématiques suivantes :

- valorisation et transmission des savoirs et pratiques maritimes d'intérêts culturels et historiques
- développement de la compatibilité environnementale des activités nautiques et portuaires
- développement de démarches éducatives et de sensibilisation à la connaissance et à la protection des espèces, habitats et écosystèmes marins

CONSIDERANT les 22 dossiers de candidature transmis au Parc avant la date limite de candidature

CONSIDERANT les informations transmises dans le dossier de séance, les débats en session et le vote du conseil de gestion

## Conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion du 19 octobre 2017

### Article 1 :

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion émet un avis favorable à l'attribution de subventions aux lauréats de l'appel à projet 2017 suivants :

Nom du bénéficiaire	Libellé du projet	Montant
Université Pierre et Marie Curie / Biodiversarium	« Création d'un kit pédagogique sécurisé et transportable à destination du grand public et des scolaires »	6 690 €
Université Pierre et Marie Curie / Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-mer	Valorisation de l'histoire de l'exploration scientifique et technique de l'exploration des fonds marins depuis la création du laboratoire Arago, en 1882	29 948,40 €
Marepolis	Ateliers pédagogiques et jeu multimédia sur la connaissance des espèces, habitats et écosystèmes marins du Parc	24 480 €
Labelbleu	À la recherche du mystérieux continent plastique...	3 894 €
Conseil départemental des Pyrénées-Orientales	Equipement d'une station de lavage à flot de carènes de bateaux – port de Port-Vendres	28 800 €
EcoOcéan Institut	Réalisation et diffusion du kit pédagogique « CETAMER »	16 393 €
Barcarems i Veles	Transformation d'un Ilagut à rame en un Ilagut à rame et à voile, pour la transmission des techniques de navigation à la voile latine	6 000 €
Association pour la Sauvegarde du Patrimoine des Epaves des Pyrénées-Orientales	Rendre visible l'invisible	6 900 €
Port de Leucate	Contribution à la démarche de certification AFNOR - Ports Propres »	27 000 €
Vela i Vent	Installation d'un moteur électrique sur une barque catalane pour la transmission de la navigation à la voile latine	12 000 €

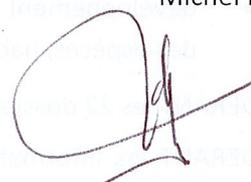
### Article 2 :

L'attribution de ces concours financiers donnera lieu à l'établissement de décisions et conventions conformément aux règles de l'Agence française pour la biodiversité.

### Article 3 :

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence française pour la biodiversité.

Michel MOLY



Président du conseil de gestion

# Procès verbal du scrutin : APPEL A PROJETS - 2017

Conseil de gestion du 19/10/2017

## DOTATION de SUBVENTIONS - APPEL A PROJETS 2017

Enveloppe disponible : 170 000 €



DECISION CONSEIL	SUBVENTIONS CUMULEES	CLASSEMENT	NOTE		Nombre de votants	Votes valablement exprimés	Blanc	Nul	STRUCTURE PORTEUSE
			MOYENNE FINALE						
Lauréat	6690	1	8,35		40	40	0	0	Université Pierre et Marie Curie
Lauréat	36638,4	2	7,56		40	39	1	0	Université Pierre et Marie Curie / Obs. Océano. de Banyuls s/Mer
Lauréat	61118,4	3	7,00		40	40	0	0	Marepolis
Lauréat	65012,4	4	6,90		40	40	0	0	LABELLEU
Lauréat	93812,4	5	6,75		40	40	0	0	Conseil départemental des Pyrénées-Orientales
Lauréat	110205,4	6	6,58		40	38	1	2	EcoOcean Institut
Lauréat	116205,4	7	6,54		40	37	2	1	Barcarrens i Velles
Lauréat	123105,4	8	6,48		40	40	0	0	Association pour la Sauvegarde du Patrimoine des Épaves des Pyrénées-Orientales
Lauréat	150105,4	9	6,35		40	40	0	0	Port de Leucate
Lauréat	162105,4	10	6,08		40	36	2	2	Vela i Vent
Non lauréat	173633,4	11	5,54		40	35	3	2	Collège des Albères, Argelès sur-Mer
Non lauréat	176633,4	12	5,46		40	39	0	1	Amitiés Internationales André Malraux
Non lauréat	183233,4	13	5,05		40	38	2	0	MARINE PREUVOST
Non lauréat	198833,4	14	4,95		40	37	1	2	EcoNav
Non lauréat	208261,32	15	4,51		40	37	2	1	SPL SILLAGES
Non lauréat	248929,32	16	4,05		40	38	0	2	Université de Perpignan Via Domitia/CEFFREM
Non lauréat	269537,32	17	3,49		40	39	0	1	Palana Environnement
Non lauréat	313937,32	18	3,37		40	35	2	3	AKWATYX
Non lauréat	322803,32	19	2,42		40	36	2	2	Association pour la connaissance des activités, des ressources, des aménagements pour le littoral sud
Non lauréat	384960,32	20	2,36		40	36	2	2	Planète Mer
Non lauréat	388680,32	21	2,19		40	36	2	2	Club Subaquatique Gazelec Universités Côte Catalane

Secrétaire de séance : Gildas Le Corre

Assesseurs : Bruno Ferrari

Marc Dumontier

Scrutateurs : Etienne Baudin

Emmanuelle Jean

Président du conseil de gestion

Michel Moly